



Mairie de COMPREGNAC

COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 26 juin 2020 à 20 heures.

Présents : Mmes ALVES Mélanie, GUIBERT Céline, MORENO Véronique, SAILLAT Guylaine, Mrs COURTINES Guy, JALBERT Bruno, JULIEN Olivier, LAFON Duncan, LAMBRECHT Mathieu, RIGLER Christian, TREILLET Alexis.

Absents : néant.

Signatures au registre des délibérations.

Secrétaire de séance : SAILLAT Guylaine, adopté à l'unanimité.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 13 juin 2020 : adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR: un point a été ajouté à l'ordre du jour, il s'agit du dépôt d'une déclaration préalable de travaux de Mme TIQUET Cendrine et de Mr AUSTRUY Christophe.

FINANCES

Votes des budgets 2020.

Madame le Maire donne la parole à Mme ANDRE, secrétaire de mairie, qui lit les différentes affectations financières de la Commune prévues pour 2020, documents dont les conseillers municipaux ont été destinataires avec la convocation.

- Budget Principal de la Commune équilibré en recettes et en dépenses
 - Fonctionnement : 252 856 €
 - Investissement : 203 278 €
- Budget Eau et Assainissement équilibré en recettes et en dépenses
 - Exploitation : 68 615 €
 - Investissement : 54 957 €

Madame le Maire demande aux conseillers s'ils ont des questionnements sur les budgets. Quelques questions de compréhension ont été posées.

Le Budget Communal (Fonctionnement et Investissement) et Budget Eau et Assainissement (Exploitation et Investissement) sont approuvés et votés à l'unanimité.

.../...

Tarif de l'Eau et de l'Assainissement : facturation en 2021.

Eau : modification de l'abonnement :

- Compteur principal : 85 € par an
- Compteur secondaire : 45 € par an
- Compteur jardin : 25 € par an
- Compteur agricole : 35 € par an

Pas de modification du prix du m3 concernant l'eau de consommation :

- Jusqu'à 150 m3 : 1,30 € le m3
- A partir de 151 m3 : 1,70 € le m3

Modification du prix du m3 d'eau pour l'arrosage des jardins qui passerait à 1€ le m3

Assainissement : modification de la taxe assainissement et du prix du m3 :

- Part fixe par compteur d'eau serait de 100 € par an
- Prix du mètre cube consommé serait à 2 € le m3

Le conseil municipal adopte à l'unanimité ces nouveaux tarifs.

Revalorisation des loyers des logements communaux au 01/07/2020.

Montant des loyers modifiés :

- Logement Place du Millénaire : 189 € par mois
- Logement Traverse du Cimetière : 350€ par mois compte tenu de la réfection de la toiture qui va être engagée prochainement.
- Logement de l'Impasse de l'ancien four : 172 € par mois

La revalorisation des loyers pour les logements communaux est adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Complexe sportif : transfert de charges

Pour Comprégnac, le montant des charges à transférer ainsi que le montant de la dotation de compensation sont égal à 0. Le conseil municipal adopte à l'unanimité ce transfert de charges. Une délibération sera prise.

Demande de subvention ADMR de Tarn et Muse pour 2020.

Une subvention de 400 € sera accordée à cette Association comme les années précédentes.

Adopté à l'unanimité par le conseil municipal.

ADMINISTRATIONS

Dépôt d'une Déclaration Préalable pour la création d'un balcon suspendu par Madame TIQUET Cendrine et Monsieur AUSTRUY Christophe.

Ce balcon de 2 mètres sur 9 mètres 45 (soit 18.90 m²) sera sur le domaine public. Ce dossier doit donc passer devant le conseil municipal.

Mme le maire indique que cette même demande avait été déposée en juin 2019 et avait eu un refus.

Un vote à bulletin secret est organisé et 3 choix sont proposés :

- oui pour 2 mètres
- oui pour la même profondeur que le voisin
- un bulletin blanc.

Après dépouillement, il est ressorti que 6 personnes étaient favorables à un balcon avec une profondeur de 2 mètres et 5 personnes étaient favorables pour la même profondeur que le voisin.

Mme le maire indique qu'elle communiquera les résultats avec le dossier mais qu'elle donnera également son propre avis. Elle est très surprise de ce vote qui n'est pas du tout objectif, ni impartial et surtout qui manque d'équité de traitement entre administrés. La neutralité n'est pas respectée.

Un accord non unanime sera donc donné pour la réalisation de ces travaux.

Le dossier sera donc remis à la Communauté de Communes qui statuera sur celui-ci.

.../...

QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES

- La 23^e édition de l'opération «nettoyons la nature» est organisée par les centres E. Leclerc du 25/09/2020 au 27/09/2020. Chaque participant bénéficiera d'un kit de nettoyage. Les inscriptions devront se faire par Internet sur www.nettoyonslanature.leclerc
- Mme le maire indique que l'épareuse interviendra sur notre commune lundi 29 et mardi 30 juin 2020.
- Mme le maire a contacté la Communauté de Communes pour faire vider le conteneur de récupération du verre qui se trouve sur le parking de la Pierre Blanche afin de l'enlever par la suite.
- Il est à nouveau signalé des chutes de tuiles provenant du toit de la maison Gazagnes, Mme le maire informe que le fils a déjà été contacté par téléphone concernant ce problème, mais qu'une relance sera faite.
- Mme le maire a vu les propriétaires des voitures «ventouses», celles-ci vont être enlevées.
- Monsieur Christian RIGLER a fourni à la municipalité des fleurs à planter.
- Divers travaux ou constructions sont réalisés sans autorisation. Les personnes concernées seront contactées prochainement.
- Une réflexion est à mener pour la mise en place de distributeurs de sacs pour déjections canines dans le village de Peyre.
- Aire de jeux à Comprégnac, le tourniquet est à réparer car il pourrait s'avérer dangereux à son utilisation.
- Travaux concernant la fibre : devraient reprendre début 2021.

Le prochain Conseil Municipal devrait avoir lieu le Vendredi 10 juillet 2020.

La séance est levée à 22 heures 27.

Secrétaire de séance : Guylaine SAILLAT